



École secondaire Georges-Vanier
1205, rue Jarry Est
Montréal (Québec)
H2P 1W9

Lundi 18 septembre 2017

Chers parents,

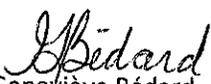
C'est avec plaisir que nous vous invitons à participer à la première soirée de parents de l'année scolaire 2017-2018, qui se tiendra le jeudi 21 septembre à 18 h 45 à l'école. Une nouvelle formule vous est offerte cette année, afin de vous permettre de recevoir plusieurs informations importantes concernant le fonctionnement de l'école, les particularités du niveau scolaire de votre enfant et la collaboration famille/école. Les enseignants seront aussi présents pour vous informer des enjeux importants de leur matière. Prenez note qu'il s'agit d'une rencontre collective par niveau. Il ne sera donc pas possible de discuter de chacun des élèves individuellement. Vous pourrez toutefois prendre rendez-vous avec un enseignant, au besoin.

Par la suite, l'assemblée générale annuelle se tiendra, au cours de laquelle l'élection des représentants des parents au Conseil d'Établissement aura lieu. Votre participation est donc importante, afin que vous puissiez élire les parents qui vous représenteront.

Au verso de cette feuille, vous pourrez prendre connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée générale qui se tiendra immédiatement après la rencontre de parents. Veuillez aussi noter qu'une courte rencontre des membres élus au Conseil d'Établissement aura lieu tout de suite après l'élection.

En espérant vous voir nombreux à cette soirée, puisque celle-ci est un moment privilégié pour vous transmettre les informations essentielles au bon déroulement de l'année scolaire de votre enfant, veuillez accepter nos salutations distinguées.

Diane Larocque
Présidente du C.É 2016-2017


Geneviève Bédard
Directrice



**Commission
scolaire
de Montréal**

AVIS DE CONVOCATION

DATE : 21 septembre 2017

HEURE : Immédiatement après la rencontre avec les enseignants (20 h)

ENDROIT : École Georges-Vanier

OBJET : Assemblée générale de parents

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
2. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Présentation des réalisations du C.É. de l'année 2016-2017
5. Présentation des rôles et fonctions du C.É. et de l'OPP
6. Adoption de la procédure d'élection
7. Élection des nouveaux membres du C.É. selon les postes vacants
8. Élection d'un délégué au comité central de parents
9. Élection du substitut du délégué au comité central de parents
10. Formation d'un OPP
11. Période de questions
12. Levée de l'assemblée